

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2014/21

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 16 avril 2014

L'an deux mille quatorze et le seize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 07 avril 2014

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15
votants : 15*

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M ou Mme A.VOLLE – C.CROZIER – J.TESTON – M.BEUGNET
– M.HILAIRE – P.BOUNIARD – A.CORNET – P.EUVRARD – J.GAUTHIER
– S.GRENIER – M.JOLLIVET – M-F.LEBRAT – C.PIQUEMAL – M-
C.RAMUS – E.RENAUDEAU.

Excusés :

Absents :

Mme Monique BEUGNET a été élue secrétaire

Objet : Election des délégués de la commune auprès du Syndicat Départemental d'Energies (SDE 07).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le renouvellement du Conseil Municipal du 23 mars 2014,

Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués.

Considérant qu'il convient de désigner un délégué de la Commune auprès du Syndicat Départemental d'Energies (SDE 07),

.../...

2014/074

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'élire ses délégués à main levée.

Considérant que seul Mr Joël s'est porté candidat à cette élection,

Mr Joël TESTON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé délégué.

Le Conseil Municipal **désigne** donc Mr Joël TESTON en qualité de délégué titulaire.

Et transmet cette délibération au Président du Syndicat Départemental d'Energies (SDE07).

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 16 avril 2014.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 17 avril 2014.
LE MAIRE
André VOLLE.

